

AS GOLF DU PERCHE
La Vallée des Aulnes
28400 SOUANCE AU PERCHE
Association publiée au Journal Officiel le 21/10/1993

SOUANCE AU PERCHE,
Le 23 novembre 2022

Monsieur, Madame,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'assemblée générale de notre association aura lieu le dimanche 11 décembre 2022 à 10 h, au GOLF DU PERCHE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Lecture et approbation du rapport moral de l'Association,
- Lecture et approbation du rapport financier de l'Association,
- Lecture et approbation du rapport de la commission sportive,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2022
- Quitus au conseil d'administration,
- Présentation et Approbation du budget,
- Fixation du montant de cotisation et des droits de jeu pour l'année 2023,
- Questions diverses.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 15 de nos statuts, seules les questions inscrites à l'ordre du jour peuvent être débattues lors de l'assemblée générale.

À cet égard, les membres de l'association peuvent faire inscrire une question à l'ordre du jour, dans les conditions prévues à l'article 15 de nos statuts.

Veillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président